

Séance du 27 septembre 2023

Délibération n° 2023/48

**OBJET : Approbation de la convention d'étude de gisements fonciers avec la Communauté de communes du Pays des Herbiers**

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement ses articles 2 et 9-6°,

Vu le projet d'orientations du Programme Pluriannuel d'Intervention 2020-2024 approuvé par le Conseil d'Administration de l'EPF de la Vendée par délibération n° 2019/61 du 27 novembre 2019,

Vu la délibération n°2012/22 du 4 octobre 2012 portant approbation d'un dispositif d'aides financières aux intercommunalités qui engagent des études de gisements fonciers.

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration :

- APPROUVE la convention d'étude de gisements fonciers entre la communauté de communes du Pays des Herbiers et l'EPF de la Vendée relative aux actions foncières à mener visant à favoriser la réalisation d'un projet d'accueil de nouveau ménages avec une offre de logements suffisante, adaptée et diversifiée
- MANDATE le Directeur Général pour procéder en tant que besoin à la mise au point technique de cette convention.

Le Président du Conseil d'administration



Valentin JOSSE

Préfet de la Vendée  
DCPAT

Le

05 OCT. 2023

COURRIER ARRIVÉ LE